

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 5 DÉCEMBRE 2022

Sont présents:

- Les conseillères mesdames Marielle Gauthier, Sophie Bouchard, Noémi Soulard, Chantal Godbout, Blaise Boisvert
- Le conseiller M. Réjean Bernard.

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement, formant quorum sous la présidence de la mairesse Mme Fanny Dupras.

Assiste également à l'assemblée, Mme Lise Bégin, directrice générale, greffière-trésorière qui agit en tant que secrétaire d'assemblée, assiste aussi à l'assemblée Mme Sylvie Perreault comme directrice générale adjointe.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Après avoir constaté qu'il y a quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19h02.

2. 22-12-290: ADOPTION DE L'AVIS DE CONVATION

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance en titre, tel que présenté :

- 1. Ouverture de la séance;**
- 2. Adoption de l'ordre du jour;**
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2022 à 19h00**
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 novembre 2022 à 19h00**
- 5. La greffière-trésorière dépose au conseil le rapport mensuel des revenus et des dépenses de la Municipalité au 5 Décembre 2022.**
- 6. Correspondances**
 1. Association Pulmonaire du Québec
 2. Règlement sur la démolition des immeubles 2023
 3. Aide-mémoire ministère de la sécurité publique
 4. Statut Vidéotron
- 7. Présentation des comptes à payer;**
- 8. Diverses résolutions:**
 - 1) Contributions OMH 2022 et suivi
 - 2) Décision Vérification Comptable 2022;
 - 3) Horaire du bureau municipal pour la période des Fêtes;
 - 4) Calendrier des séances régulières du conseil municipal pour 2023;
 - 5) Achat d'épipen;
 - 6) Autorisation du paiement des factures de décembre au 31;
 - 7) Distribution des responsabilités et tâches des élus 2021-2022;
 - 8) Formation deux Élu code d'éthique et en déontologie;
 - 9) Nomination Comité CCU citoyens;
 - 10) Double mutation mai 2022-novembre 2022 pour la propriété de M. Bellavance terrain du a une erreur de notaire (Correction mutation);
 - 11) Renouvellement du contrat d'assurance de dommages avec la FQM Assurances ;
 - 12) Réforme de la tarification 2023 pour le service de soutien technique de la Coopérative d'informatique municipale (CIM);
 - 13) Entente déneigement de Rock Chabot;
 - 14) Renouvellement de l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour 2023;
 - 15) Renouvellement de contrat d'incendie 2023 avec la caserne de Dupuy;
 - 16) Cotisation au Réseau Biblio pour 2023
 - 17) Affectation d'une somme au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection
 - 18) Renouvellement de l'entente relative au contrôle des animaux
 - 19) Demande d'achat de terrains Réjean Bernard
 - 20) Dualco avis d'indexation + comité mise en valeur des lots intra et épars-facture Gravière
 - 21) Reddition Emploi Étudiant Canada
 - 22) Demande d'emploi Étudiant 2023
 - 23) Demande de citoyens 1^{ère} avenue Est
 - 24) Traitement des élus
 - 25) Plan de mesure d'urgence – Génératrice (ADG)
 - 26) Clic Sécuré renouvellement
 - 27) CIA Migration budget

9. **Période de questions (de 19h30 à 20h);**
10. **Voirie;**
11. **Inspecteur Municipal;
Suivi de Dossiers;**
12. **Ponts;**
13. **Projet et Développement;**
 - 1) Résolution soumettre Projet volet 4
 - 2) Résolution soumettre Projet SLAT
 - 3) Programme encouragement Activité physique Club Optimiste
 - 4) MADA et Politique familiale (Sondage)
 - 5) Politique Studio mise en forme
14. **Varia (Sujets Divers)**
 - 1) Données du système – usine de pompage
 - 2) Déclaration des intérêts pécuniaires des élus 2023 suite
 - 3) Date de la séance extraordinaire pour l'adoption du budget et programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025;
 - 4) Date de la séance pour adoption pour déterminer le taux de taxes 2023
 - 5) Lumière Sentier Raquette et cabane de bois
 - 6) Projet formation Eau portable inscription
 - 7) Déneigement Paroisse Saint Philippe La Reine
 - 8) Rue de bord de l'eau
 - 9) Transport Adapté
 - 10) Radiation comité d'embellissement
15. **Suivi et Actions à faire;**
16. **Rapport des activités du maire et des conseillers;**
17. **Clôture de la séance. Il est ___ h ___**

3. 22-12-291 : **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
7 NOVEMBRE 2022.**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire 7 novembre 2022 à 19h00.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Marielle Gauthier, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 7 novembre 2022.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

4. 22-12-292 : **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 21 NOVEMBRE 2022.**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 novembre 2022 à 19h00;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par Mme Blaise Boisvert, appuyé par Mme Marielle Gauthier, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 novembre 2022.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

5. **La greffière-trésorière dépose au conseil le rapport mensuel des revenus et des dépenses de la Municipalité au 5 décembre 2022.**

6. **CORRESPONDANCES**

1. Association Pulmonaire du Québec
2. Règlement sur la démolition des immeubles 2023
3. Aide-mémoire ministère de la sécurité publique
4. Statut Vidéotron

7. 22-12-293 : **PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité:

- D'accepter la présentation des comptes à payer, pour Novembre 2022, au montant de **29 735.54\$** et d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins;
- D'accepter la présentation des salaires versés aux employés, en Novembre 2022 pour les semaines 44-45, 46-47 de **6 680.20\$** \$ et les DAS provinciales et fédérales; remises d'Octobre 22 payées en Novembre 2022 pour **1725.36\$**.
- D'accepter la présentation des factures payées par Accès D'Affaires, Visa ou par chèques manuels de Novembre 2022 au montant de **1058.22**.
- Soit : le grand total des dépenses pour novembre 2022 pour **39 199.32\$**.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

8. DIVERSES RÉOLUTIONS

1) 22-12-294 : Contributions OMH 2022

CONSIDÉRANT QUE l'OMH n'a pas remis la facture 2022 de la contribution du montant exact et vérifié pour l'année 2021 payable en 2022;

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité de payer la contribution budgétée au Budget de 2021 soit 4437.00\$ représentant 10% du déficit budgété de 2021 selon l'OMH.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

2) 22-12-295 : Décision Vérification Comptable 2022

CONSIDÉRANT QUE la firme Raymond Chabot Grant Thornton a fait parvenir un avenant à la soumission du 2 décembre 2020 pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022;

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité d'accepter la hausse au montant de 2490\$ de plus que la soumission initiale. Cette hausse est dû aux nouvelles exigences en lien avec la norme nationale d'audit NCA révisée, cela engendrera des travaux supplémentaires, dans la mission d'audit donc ces des coûts supplémentaires qui n'avais pas été prévu au moment du dépôt de l'offre de service en 2020.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

3) 22-12-296 : Horaire du bureau municipal pour la période des Fêtes;

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Blaise Boisvert et résolu à l'unanimité de fermer le bureau municipal du 23 décembre 2022 au 2 janvier 2023 inclusivement.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

4) 22-12-307 : Calendrier des séances régulières du conseil municipal 2023

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyé par Mme Blaise Boisvert et résolu à l'unanimité d'accepter le calendrier 2023 des dates décidées par les élus pour les assemblées régulière de 2023 et d'afficher l'avis public.

9 Janvier 2023	6 Février 2023	7 Mars 2023
3 Avril 2023	1 Mai 2023	5 Juin 2023
4 Juillet 2023	7 Aout 2023	5 Septembre 2023
2 Octobre 2023	6 Novembre 2023	4 décembre 2023

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

5) 22-12-298 : Achat d'épipen;

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale de faire l'achat d'un épipen le plus rapidement possible et de le déposer à la place habituelle.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

6) 22-12-299 : Autorisation du paiement des factures de décembre au 31;

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité permettre à la directrice générale de payer les factures jusqu'au 31 décembre 2022.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

7) 22-12-300 : Distribution des responsabilités et tâches des élus 2021-2022;

CONSIDÉRANT QUE la distribution des responsabilités des tâches des élus doivent être mise à jour vu la nomination de deux nouveaux élus;

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Blaise Boisvert et résolu à l'unanimité d'accepter les répartitions des responsabilités et tâches entre les élus 2022-2023 comme prévu en date de cette séance.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

8) 22-12-301 : Formation deux Élu code d'éthique et en déontologie;

CONSIDÉRANT QUE la formation du code d'éthique et en déontologie est obligatoire pour les nouveaux élus;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale informe l'obligation de suivre cette formation aux deux nouveaux élus;

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité que les deux élus réservent avec la directrice générale, le plus tôt possible, leur formation en ligne pour suivre le cours obligatoire, le délai est de six mois après la nomination d'élu.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

9) 22-12-302 : Nomination Comité CCU citoyens;

CONSIDÉRANT QU'il y a obligation de reformer le comité de CCU citoyens;

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité que le comité CCU citoyens soit formé comme suit :

Représentant Élus : Mme Chantal Godbout

Représentant citoyens : M. Jacques Perreault

Représentant citoyens : M. Bruno Roy

Secrétaire : Mme Sylvie Perreault.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

10) 22-12-303 : Double mutation mai 2022-novembre 2022 propriété matricule 0813 42 9577

CONSIDÉRANT QU'IL y a eu double mutation de chargé en mai 2022 et en novembre 2022 pour une propriété portant le matricule 0813 42 9577;

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité de faire la correction telle que le notaire le stipule a son dossier.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

11) 22-12-304 : Réforme de la tarification 2023 pour le service de soutien technique de la Coopérative d'informatique municipale (CIM);

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité de renouveler le service du soutien technique de la coopérative d'informatique municipale (CIM) en tenant compte de la réforme de tarification pour 2023 au montant de 3800.00\$ plus taxe et un soutien de 10 heures gratuit.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

12) 22-12-305: Entente déneigement de Rock Chabot;

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité de renouveler le contrat de déneigement de M. Roch Chabot pour 2022-2023 au montant de 325.00\$ comme l'an dernier.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

13) 22-12-306: Renouvellement de l'adhésion à la Fédération québécoise

Il est proposé par Mme Noémi Soulard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion à la fédération québécoise des municipalités pour 2023 au montant de 1064.43\$ plus taxe.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

14) 22-12-297: Renouvellement de contrat d'incendie 2023 Dupuy;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Dupuy nous a déposé l'entente relative à la protection contre l'incendie 2023;

CONSIDÉRANT QUE cette entente mentionne que le coût pour la protection de l'incendie 2023 passera au coût de 120\$ par porte pour la protection du territoire de la municipalité de La Reine; qui est plus de 5% selon l'an passé.

Les élus ont décidé de révéifier avec la municipalité de Dupuy avant d'accepter cette résolution.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

15) 22-12-308: Cotisation au Réseau Biblio pour 2023

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité de renouveler le réseau Biblio pour 2023 et de payer la cotisation au montant 1989.08\$

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

16) 22-12-309: Affectation d'une somme au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection

CONSIDÉRANT ainsi qu'en vertu de l'article 278.2 LERM, le conseil doit, après consultation du président d'élection, affecter annuellement au fonds les sommes nécessaires afin qu'il soit suffisant, l'année où doit être tenue la prochaine élection générale, pour pourvoir au coût de cette élection ;

CONSIDÉRANT QUE le coût de la prochaine élection générale est présumé au moins égal au coût de la dernière élection générale ou de celle précédant cette dernière, selon le plus élevé des deux, sous réserve des mesures particulières prévues à la loi pour l'élection générale de 2021 (qui ne doit pas être prise en compte);

CONSIDÉRANT QUE, conformément à la loi et après avoir consulté le président d'élection, le conseil affecte à ce fonds un montant de 5 000 \$;

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par M. Réjean et résolu à l'unanimité du conseil d'affecter au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection un montant de 2500 \$ pour l'exercice financier 2022 et 2023 ;

QUE les fonds nécessaires à cette affectation soient puisés à même l'excédent de fonctionnement non affecté.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

17) 22-12-310: Renouvellement de l'entente relative au contrôle des animaux

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité du conseil de renouveler l'entente relative au contrôle des animaux avec la SPCA pour 2023 pour un montant de 1070.00\$

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

18) 22-12-311: Reddition Emploi Étudiant Canada

Il est proposé par Mme Blaise Boisvert, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité d'accepter la reddition de compte Emploi Étudiant Canada tel que demandé, soit 1583.00\$

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

19) 22-12-312: Demande d'emploi Étudiant 2023

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité de demander un emploi étudiant pour juin 2023 soit un ou une responsable en entretien pelouse et parc.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

20) 22-12-313 : Demande de citoyens 1^{ère} avenue Est

Il est proposé par Mme Noémi Soulard, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité du conseil de renouveler l'entente avec le groupe des Citoyens de la 1ere Avenue Est, pour le déneigement 2022-2023.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

21) 22-12-314 : Règlement #251 Traitement des élus 2023

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité du conseil de déposer et d'adopter le règlement #251 Règlements relatif au traitement des élus municipaux 2023 et autorisant le versement d'une allocation de transition a certaines personnes.

RÈGLEMENT NUMÉRO 251

RÈGLEMENT RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX ET AUTORISANT LE VERSEMENT D'UNE ALLOCATION DE TRANSITION À CERTAINES PERSONNES

ATTENDU QUE la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (RLRQ, c. T-11.001) détermine les pouvoirs du conseil en matière de fixation de la rémunération;

ATTENDU QUE le conseil désire adopter un règlement relatif au traitement des élus municipaux et désire prévoir le versement d'allocation de transition à certaines personnes;

ATTENDU QUE le territoire de la municipalité est déjà régi par un règlement sur le traitement des élus municipaux, mais que, de l'avis du conseil, il y a lieu d'actualiser ledit règlement et le rendre plus conforme aux réalités contemporaines;

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a été donné au préalable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité que le présent règlement soit adopté :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le présent règlement remplace le règlement numéro 221 et ses amendements.

ARTICLE 3

Le présent règlement fixe une rémunération de base annuelle pour le maire et pour chaque conseiller de la municipalité, le tout pour l'exercice financier de l'année 2023 et les exercices financiers suivants.

ARTICLE 4

La rémunération de base annuelle du maire est fixée à 4731.04 \$ et celle de chaque conseiller est fixée à 1892.42 \$.

La rémunération de base de chacun des élus ne pourra être perçue par l' élu que s'il assiste aux séances régulières mensuelles du conseil, chacune de ces présences lui donnant ainsi droit à un douzième de sa rémunération de base annuelle. Advenant la tenue de séance extraordinaire et/ou séance de travail, un montant de 40.00\$ sera alloué pour chaque présence des sept (7) élus, pour un maximum de six (6) séances par année.

ARTICLE 5

Advenant le cas où le maire suppléant remplace le maire pendant plus de trente jours, le maire suppléant aura droit, à compter de ce moment et jusqu'à ce que cesse le remplacement, à une somme égale à la rémunération du maire pendant cette période.

ARTICLE 6

En plus de toute rémunération ci-haut fixée, chaque élu aura droit à une allocation de dépense d'un montant égal à la moitié du montant de la rémunération, jusqu'à concurrence du maximum prévu à l'article 19 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*.

ARTICLE 7

La rémunération telle qu'établie par le présent règlement sera indexée à la hausse, pour chaque exercice financier à compter de celui qui commence après son entrée en vigueur.

L'indexation consiste dans l'augmentation, pour chaque exercice, du montant de base annuelle applicable pour l'exercice précédent d'un pourcentage correspondant à 2%.

ARTICLE 8

Le présent règlement a effet à compter du 1^{er} janvier 2023.

ARTICLE 9

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Avis de motion donné le :	6 décembre 2022
Dépôt du projet de règlement	19 décembre 2022
Adopté le:	19 décembre 2022
Avis public publié le	20 décembre 2022
En vigueur le :	1 janvier 2023

FAIT ET ADOPTÉ PAR LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA REINE AU COURS D'UNE ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE TENUE LE 19 décembre 2022.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

22) 22-12-315: Plan de mesure d'urgence – Génératrice (ADG)

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité du conseil de faire la mise en place conforme de la génératrice branché par un électricien, refaire le plancher à la cabane dans le but de respecter notre plan de mesure d'urgence de la salle municipale s'il y aurait urgence pour protéger les citoyens.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

23) 22-12-316 : Clic Sécuré renouvellement

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Blaise Boisvert et résolu à l'unanimité du conseil de faire un renouvellement pour le CLIC

SÉCUR pour la directrice générale Lise Bégin et de nommée la directrice générale adjointe Mme Sylvie Perreault au lieu de M. Jean-Claude Doré

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

24) 22-12-317: CIA Migration budget

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité d'opter pour le plan 2 de la soumission concernant à la nouvelle plateforme concernant la migration avec CIA. Le Cout sera de 762.40 plus taxe.

MIGRATION CIA-MICROAGE					
BUDGET 2023					
PLAN 2	COUT	#ORDI	MOIS	HEURE	TOTAL
MIGRATION CIA-MICROAGE	COUT	#ORDI	MOIS	HEURE	300,00 \$
ANTIVIRUS INACTIF	2,95 \$	2	12		70,80 \$
MAIN D'ŒUVRE CIA	100,00 \$			1	100,00 \$
BACK UP MOCROSOFT 365-ICLOUD	4,45 \$	2	12		106,80 \$
NOUVELLE PLATEFORME	7,70 \$	2	12		184,80 \$
Facturé MRC					-
					762,40 \$

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

9. PÉRIODE DE QUESTION (de 19h30 à 20h);

10. VOIRIE;

**11. INSPECTEUR MUNICIPAL;
Suivi de Dossiers;**

12. PONTS;

13. PROJETS ET DEVELOPPEMENT;

1) 22-12-318: Résolution soumettre Projet volet 4

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité de mandaté la DGA pour travailler sur le projet volet 4 et nous revenir avec une soumission du projet pour le toit de la patinoire qui serait probablement subventionné à 80%

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

2) 22-12-319: Résolution soumettre Projet SLAT

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité de mandaté la DGA à travailler sur le projet SLAT de sport et loisir de l'Abitibi-Témiscamingue pour une subvention approximative de 50% et nous faire un résumé du projet à la prochaine réunion.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

3) 22-12-320: Programme encouragement Activité physique Club Optimiste

Il est proposé par Mme Blaise Boisvert, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité de payer 25% des coûts d'activités physique et artistique culturel ainsi que 25% soit payé par le Club Optimiste de La Reine,. Ce qui ferait une portion de 50% des couts de payé pour les jeunes qui suivent des activités en dehors de La Reine parce que la municipalité n'offre pas le service.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

4) **22-12-321 : MADA et Politique familiale (Sondage)**

Il est proposé par Mme Blaise Boisvert, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité de faire tirer des prix en argent soit : 3 prix de 100\$ pour les citoyens qui vont remplir le sondage MADA et la politiques familiales.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

5) **22-12-322 : Politique Studio mise en forme**

CONSIDÉRANT QUE les élus ont pris connaissance de différentes politiques pour le studio mise en forme présenté par la dga;

Il est proposé par M. Réjean Bernard appuyé par Mme Blaise Boisvert et résolu à l'unanimité que la politique soit présenté au prochain conseil selon ce que les élus ont décidé avec le soutien de Mme Sylvie Perreault; dga et sera publié dans le journal L'Entrain.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

14. VARIA (SUJET DIVERS):

1) **Données du système – usine de pompage**

Monsieur Gérald East dépose les données du système de l'usine de pompage pour explications.

2) **Déclaration des intérêts pécuniaires des élus 2023 suite**

Tous les élus ont déposés la déclaration des intérêts pécuniaires pour 2023.

3) **Date de la séance extraordinaire pour l'adoption du budget et programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025;**

La date de la séance extra a été établit le 19 décembre 2022 à 19h00

4) **Date de la séance pour adoption pour déterminer le taux de taxes 2023**

La date de la séance extra a été établit le 19 décembre 2022 à 19h30

5) **Lumière Sentier Raquette et cabane de bois**

Mme Perreault fera une analyse de coût pour la prochaine réunion

6) **22-12-323 : Projet formation Eau portable inscription**

CONSIDÉRANT QUE nous avons recruté un candidat pour faire une formation au Cégep de Saint Laurent en visioconférence pour la formation Eau souterraine avec et sans filtration et réseau;

CONSIDÉRANT QUE cette formation se fera sur un période de 16 jours soit du 20 février au 16 mars 2023 au coût de 2960. \$Plus taxes;

Il est proposé par Mme Noémi Soulard et appuyé par Mme Chantal Godbout de rémunérer la personne choisie durant 112 heures de formation comme convenu à l'entente entre le candidat et les élus de la municipalité de La Reine

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

7) **22-12-324 : Déneigement Paroisse Saint Philippe La Reine**

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de la Paroisse Saint Philippe de La Reine pour faire le déneigement gratuitement comme par les années passées.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

8) **Avancement Rue de bord de l'eau**

Aucune avancement de fait depuis les travaux de l'arpentage de Descarreaux

9) **Transport Adapté**

A analyser lorsque la demande sera concluante

10) **22-12-325 : Radiation comité d'embellissement**

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité de faire la radiation du comité d'embellissement le plus tôt possible.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

15. SUIVI ET ACTIONS A FAIRE;

16. RAPPORT DES ACTIVITÉS MAIRESSE ET CONSEILLERS;

17. 22-12-326: CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyée par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité que la séance soit levée. Il est 22h15.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

Directrice générale Greffière Trésorière
Lise Bégin

Mairesse
Fanny Dupras

Je, Fanny Dupras, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

